



MINISTÈRE  
DE LA TRANSITION  
ÉCOLOGIQUE  
ET DE LA COHÉSION  
DES TERRITOIRES

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# DOSSIER DE PRESSE

## Travaux de reconstruction du Boviduc de la Taverne à Chaudeyrac

Financement 100 % État : 300 000 €



### Direction interdépartementale des Routes Massif central

Contact presse  
Bureau de la communication  
Tél. : 04 73 29 79 60  
Mél. : com.dirmc@developpement-durable.gouv.fr

Cs 90447  
60 avenue de l'union soviétique  
63012 Clermont-Ferrand Cedex 1

## Pourquoi ?

Le projet concerne la reconstruction du boviduc de la Taverne sur la RN88, au niveau de la commune de Chaudeyrac en Lozère.

La RN88 est l'axe routier principal entre Le Puy-en-Velay et Mende et supporte un trafic de 5700 véhicules/jour. Il n'existe pas d'itinéraire de substitution pour les poids lourds.

Le boviduc permet la traversée en souterrain de part et d'autre de la plateforme routière pour les petits engins agricoles et les troupeaux, afin de garantir la sécurité des usagers et des exploitants agricoles.

L'ouvrage actuel date des années 1985-1986. Des problèmes d'étanchéité engendrent la dégradation du béton et la formation de calcite.

Après analyse de différentes solutions par le SIR de Mende / Montpellier - site de Mende dans le cadre des études d'avant-projet, celle retenue est le remplacement de l'ouvrage par un cadre préfabriqué surmonté d'une étanchéité.



*Dégâts observés sur l'ouvrage*

## Où ?

**Le boviduc de la Taverne se situe sur la commune de Chaudeyrac (48)**



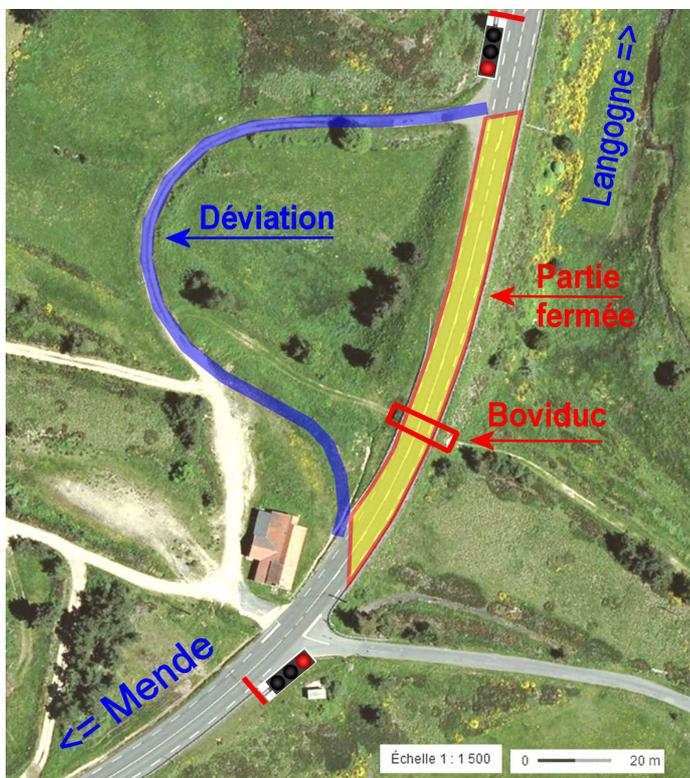
## Quand et comment ?

Les travaux se dérouleront du **17 août au 27 octobre 2022**.

Ils comprennent les opérations suivantes :

- réalisation d'une déviation provisoire sur l'ancien tracé de la RN ;
- dévoiement en provisoire d'une ligne enterrée HTA ENEDIS situé dans l'accotement de la route ;
- enlèvement de la couche de roulement au niveau de l'ouvrage et décaissement du corps de chaussée sur une longueur d'environ 135 mètres ;
- déconstruction du boviduc existant ;
- installation du nouveau boviduc par éléments préfabriqués en usine ;
- réalisation d'une étanchéité sur le nouvel ouvrage ;
- reconstitution du corps de chaussée;
- remise en place des glissières de sécurité ;
- remise en place de la ligne HTA dans l'accotement ;
- réalisation de la couche de roulement.

## Déviations mise en place



Plan de la déviation mise en place

La RN88 sera **totaleme nt fermée** à la circulation sur la zone concernée par les travaux (135 mètres) du **5 septembre au 27 octobre 2022**.

Une déviation sera réalisée à proximité sur une longueur de 225 mètres. Elle empruntera le tracé de l'ancienne RN qui sera réaménagée. Un alternat de circulation par feux sera installé, la largeur de cette déviation ne permettant pas à 2 véhicules de pouvoir se croiser en toute sécurité.

Cette déviation permettra de réaliser les travaux de décaissement du boviduc sur la portion de route neutralisée. Elle permettra également de créer un accès à une zone de stockage des déblais en vu de leur réemploi et aux installations de chantier nécessaires au bon déroulement du chantier.

